



Convocation à l'Assemblée Générale

Vous êtes conviés à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire de Specif qui se tiendra à l'Université des Sciences et Technologies de Lille, Cité scientifique, Villeneuve d'Ascq, dans l'amphithéâtre xxxxx, le jeudi 22 janvier 2004 à 16h 45 sur l'ordre du jour suivant.

16h45 Remise du prix de thèse 2003

toto bidule

pour sa thèse préparée sous la direction de et intitulée «nnn».

Accessits

toto bidule

pour sa thèse préparée sous la direction de et intitulée «nnn».

toto bidule

pour sa thèse préparée sous la direction de et intitulée «nnn».

17h45 La vie de l'association

- Fonctionnement de l'association et gestion des adhésions (R. Chignoli)
- Rapport financier par la trésorière, montant des cotisations pour l'année 2004 (E. Muriasco)
- Rapport moral et prospectif par la présidente (T. Hardin)

Votes

- Quitus au Conseil d'Administration et au Président.
- Montant des différentes cotisations
- Elections au Conseil d'Administration

Note : cette Assemblée Générale est associée au Congrès Specif qui a pour thème: «La recherche en informatique : Animation Valorisation Moyens Evaluation». Le programme et la fiche d'inscription sont joints à ce bulletin, et peuvent être trouvés sur le site de Specif : <http://specif.org>.

Si vous ne pouvez pas participer à l'Assemblée Générale, vous pouvez vous faire représenter par un Membre de Specif (à qui vous devez remettre un pouvoir) et/ou voter par correspondance (uniquement pour les élections au Conseil d'Administration).

Pour participer à l'Assemblée Générale, il faut être membre actif de Specif, à savoir enseignant ou chercheur en Informatique de l'Enseignement Supérieur ou d'un organisme de recherche public, à jour de sa cotisation.

Vous pouvez régler votre cotisation à l'entrée de la salle de réunion ou l'envoyer à : Robert CHIGNOLI - Adhésions Specif, IUT de Nice - Département informatique, 41 boulevard Napoléon III, 06041 Nice cedex..

L'ensemble des informations relatives à l'assemblée générale et la présentation des différents candidats est accessible à l'adresse : <http://specif.org/AG04>



Assemblée générale du 22 janvier 2004

Procédure de vote pour les élections au Conseil d'Administration

Il y aura deux votes à l'Assemblée Générale Ordinaire (A.G.O.) :

- Approbation du Rapport Moral, des Comptes et quitus aux administrateurs
- Elections au Conseil d'Administration (C.A.)

Le vote par correspondance n'est proposé que pour les élections au C.A.

1^{er} cas : Vous êtes présent à l'Assemblée Générale

Vous votez sur place.

2^{ème} cas : Vous n'êtes pas présent à l'Assemblée Générale :

Vous pouvez donner un pouvoir à un membre de Specif qui participera à l'A.G. et votera pour vous. Remplissez le pouvoir ci-joint et confiez-le lui – ou adressez-le à :

président de Specif, c/o Jean-Marc TALBOT
LIFL – bâtiment M3
Cité scientifique
59655 Villeneuve d'Ascq cedex

Vous pouvez, aussi, voter par correspondance pour l'élection des membres du C.A. Cette procédure invalide le pouvoir (s'il existe) pour ce vote pendant l'A.G.O. Indiquez votre choix sur le bulletin de vote ci-joint. Glissez-le dans une enveloppe blanche, sans aucune marque permettant de la repérer (sous peine d'annulation). Glissez l'enveloppe blanche dans une autre enveloppe, adressée à :

président de Specif, c/o Jean-Marc TALBOT
LIFL – bâtiment M3
Cité scientifique
59655 Villeneuve d'Ascq cedex

Au dos de cette enveloppe, inscrivez vos Nom-Prénom, votre lieu d'affectation, votre adresse et votre signature, et la mention «pour vote à l'Assemblée Générale». Ils devront parvenir à Jean-Marc Talbot avant le mercredi 21 janvier 2004.

Assemblée Générale du 22 janvier 2004

Bulletin de vote pour les élections au Conseil d'Administration.

9 postes sont à pourvoir : 8 mandats de 3 ans. 1 mandats partiels pour 2 ans et 1 mandat partiel pour 1 an.

Liste des Candidats

Jacques BAH	
Jacqueline CHABRIER	
Christine CHOPPY	
Christine CROCHEPEYRE	
Thérèse HARDIN	
Pascal LORENZ	
Elisabeth MURISASCO	
Jean-Pierre PEYRIN	

Pour être valide, chaque ligne du tableau ne doit comporter au plus qu'un seul nom. Sur chaque ligne du tableau, pour voter pour le candidat indiqué en colonne de gauche, vous laissez en blanc la colonne de droite. Si vous ne votez pas pour lui, vous rayez son nom en colonne de gauche, et portez éventuellement un autre nom dans la colonne de droite.

Assemblée Générale du 22 janvier 2004

Elections au Conseil d'Administration

Pouvoir

Je, soussigné(e)

Nom : Prénom :

demeurant à :

donne pouvoir à Nom :

Prénom :

de me représenter et de voter en mon nom à l'Assemblée Générale Ordinaire de Specif, réunie le 22 janvier 2004 à Lille.

Si vous désirez invalider ce pouvoir, au cas où vous avez aussi envoyé un vote par correspondance, rajoutez à la main : «*J'ai transmis par correspondance un bulletin de vote. S'il est arrivé dans les temps, Prière d'invalider ce pouvoir*»

A....., le.....2004

Signature

faire précéder la signature de la mention manuscrite «Bon pour pouvoir».